

Prise en charge du patient diabétique en province du Luxembourg

Les cercles de médecine générale de la province du Luxembourg (**AMGFA**, **AMGSL**, **AMGCA**) vous proposent, ensemble, une aide à la prise en charge multidisciplinaire du patient diabétique

Cette aide s'articule autour :

-des maisons du diabète où peuvent être adressé tous les patients diabétiques. Une consultation d'une infirmière éducatrice spécialisée en diabétologie et d'une diététicienne y sont disponibles et totalement remboursés (en respectant certaines conditions: voir '[philosophie du projet](#)'). Une remise en condition physique et des soins de podologie sont organisés à certains endroits.

-les réseaux locaux multidisciplinaires qui offrent une aide spécifique à la prise en charge du trajet de soins diabète

Où que vous vous situez dans votre démarche avec votre patient diabétique vous pouvez faire appel

au secrétariat au n°

084/ 41.10.00



Réseau local
multidisciplinaire
province
Luxembourg

Philosophie du projet

aides disponibles en
fonction du stade de la
prise en charge

maisons du diabète
en province du
Luxembourg

intervenants autres

contacter le
responsable du
RLM LUX

E mail secrétariat



Mon patient est diabétique type 2 (et pas enceinte) et je souhaite une prise en charge pluridisciplinaire, **3 cas de figure** :

- il n'a pas de traitement injectable et son équilibre glycémique ne laisse pas prévoir un passage sous peu aux injections (Byetta ou insuline)

- il a ou va avoir bientôt un traitement injectable soit Byetta soit insuline maximum 2 piqûres/J

-il a plus de 2 piqûres /j

détails :

il n'a pas de traitement injectable

et son équilibre glycémique ne laisse pas prévoir un passage sous peu aux injections (Byetta ou insuline)

Le patient peut bénéficier de l'aide d'une diététicienne et de soins de podologie, et ce gratuitement dans les maisons du diabète de la province ou en privé (ticket modérateur) . Pour prendre rendez vous dans les maisons du diabète il peut s'adresser à la coordination. Pour ces consultations il est indispensable que le patient soit muni de:

- 'passeport du diabète'

- prescription de 2 séances (max/ an) de diététique

- prescription de 2 séances de podologue (s'il rentre dans les critères: 2B) dans le cadre du passeport du diabète

les maisons du diabète assurent aussi la gratuité de l'éducatrice en diabète.

RLM Lux



pas d'injection

1 ou 2 injections

> 2 injections

indications et conditions de passage aux injections

Page d'accueil

page précédente

-
il a ou va avoir bientôt un traitement injectable
soit Byetta soit insuline maximum 2 piqûres/J

SOIT

Il peut rentrer dans le cadre des trajets de soins diabète qui lui permettra d'obtenir une éducation et des conseils diététiques, la gratuité (remboursement à 100%) de toutes ses consultations chez le généraliste, le diabétologue et du matériel d'autocontrôle .

Pour ce faire :

le patient doit respecter les conditions suivantes :

-avoir dans l'année un dmg avec le médecin généraliste qui va signer le contrat
-ne pas avoir de convention diabète avec un centre de diabétologie, pas diabète type 1 ni grossesse

-s'engager à tendre vers des objectifs proposés (arrêt tabac, activité physique, lipidogramme, gestion du poids, HA1c)

-consulter son MG au moins 2X/ an et son endocrinologue 1X/an

- signer le contrat TDS

Son médecin généraliste s'engage à

- collationner 4 données (HA1c, BMI, TA , Cholestérol LDL) et à les transmettre anonymement (suivant des modalités à préciser).

-introduire une copie du contrat signé par les 3 parties auprès de la mutuelle du patient et garder l'original dans son dossier

Il est demandé de lui fournir aussi un passeport du diabète qui sera le document de contact pour le moment.

SOIT

il peut rentrer dans le programme 'éducation et autogestion'

le patient doit respecter les conditions suivantes :

-avoir un DMG dans l'année

Son médecin généraliste s'engage à

-notifier le programme à la mutualité

-le médecin dispense l'éducation lui même

RLM Lux

modalités de prescriptions pour trajets de soins diabète

documents type prescription trajets de soins

En pratiques : étapes à suivre

Site trajets de soins

modalités de prescription dans le cadre du programme 'éducation et autogestion'

Page d'accueil

page précédente

RLM Lux

-il a plus de 2 piqûres /j

Il ne rentre pas dans la logique trajet de soins et est probablement suivi en convention. Il peut néanmoins avoir un complément d'aide dans les maisons du diabète s'il le souhaite en prenant contact avec la coordination

Page d'accueil

page précédente

PHILOSOPHIE DU PROJET :

La prise en charge multidisciplinaire de pathologies complexes tel que le diabète dans le cadre d'un réseau de soins est une opportunité pour la médecine générale car elle permet d'offrir un service performant au patient qui le souhaite en articulant cela autour du médecin généraliste qui le souhaite.

Les maisons du diabète sont réalité depuis plusieurs années dans notre province grâce à l'association belge du diabète (ABD). Leur financement n'étant plus assuré au niveau ABD, les réseaux locaux multidisciplinaires des cercles les reprennent en charge en pérennisant l'accès à cette structure pour tous les diabétiques (et intolérants glucidiques).

Les trajets de soins sont venus s'ajouter aux services pour le diabétique. La complexité de cette approche a de quoi décourager les médecins généralistes et leurs patients. Qu'à cela ne tienne, les réseaux locaux multidisciplinaires sont là pour les épauler à quel que stade que ce soit de la démarche.

Les cercles Luxembourgeois ont le souhait de garder la 'gratuité' de tous les types de prises en charge des diabétiques dans leur province dans les maisons du diabète tant que le financement et les honoraires générés en tiers payant le permettent.

Pour que les prestations soient totalement remboursées elles doivent rentrer dans le cadre soit des trajets de soins (suivant les critères des TDS), soit dans le cadre du passeport du diabète (2 prestations de diététique remboursées par an si prescription médicale). Pour les prestations supplémentaires de diététique la quote part sera équivalente à une consultation type passeport en tiers payant. Une séance par an d'éducation en dehors d'un trajet de soins reste gratuite dans le but de promouvoir cette activité qui est sous utilisée

RLM Lux



association belge
du diabète

[Page d'accueil](#)

[page précédente](#)

documents trajets de soins :

contrat trajets de soins diabète
,lettre type pour endocrinologue



prescription éducation de départ

prescription éducation suite

prescription éducation supplémentaire

prescription matériel

-première prescription

-tiges lancettes renouvellement

-renouvellement glucomètre après 3 ans

attestation d'éducation pour délivrance du matériel d'autocontrôle

documents d'accompagnement éducation

prescription consultation diététique

prescription consultation podologue

documents dans le cadre du passeport du diabète

demande passeport diabète

prescription de consultation diététique

prescription d'éducation (pas de document nécessaire car par de remboursement prévu mais est tout de même gratuit)

prescription consultation podologue

RLM Lux



[Page d'accueil](#)

[page précédente](#)

TRAJET DE SOINS DIABETE

» Éducation de départ du patient diabétique avec trajet de soins

- min. 2h ½ • – max. 5h/an
- sessions de ½ h
- 1ère prescription globale de 2h ½ (5 sessions)
- Ensuite, nombre de sessions à déterminer par le généraliste (max. 5 sessions supplémentaires)

» Éducation de suivi patient diabétique avec trajet de soins :

- max. 1h/an (2 sessions de 30 min)

» Éducation en cas de problèmes :

- max. 2h/an (4 sessions de 30 min)

Matériel Glucomètre avec tiges et lancettes :

1ère prescription pour 6 mois

+ Attestation de l'éducateur au diabète

Éducation obligatoire

Tiges et lancettes : renouvellement tous les 6 mois

+ dans 3 situations critiques : rapport de l'éducateur dans le DMG du patient

Glucomètre : renouvellement possible après 3 ans

+ Attestation de l'éducateur avec choix du glucomètre

(1 session pour choix du glucomètre)

Consultation diététique 2 sessions/an

Consultation podologie 2 sessions/an

- » groupe 1 (perte de sensibilité au pied par un monofilament)
- » groupe 2a (légères malformations orthopédiques – proéminences métatarsiennes avec cals et/ou orteils en marteau ou en faucille et/ou hallux valgus <30°)
- » groupe 2b (malformations orthopédiques sévères)
- » groupe 3 (troubles vasculaires ou plaies ou amputation ou Charcot)

EDUCATION ET AUTOGESTION

première prescription pour un an (2X50 tiges et 100 lancettes)

renouvellement après un an si HbA1c < 7.5% (mesuré ds les 3 mois qui précèdent la prolongation) (2X50 tiges et 100 lancettes)

renouvellement glucomètre après 3 ans si HbA1c < 7.5% (mesuré ds les 3 mois qui précèdent la prolongation)

RLM Lux



4 situations critiques : éducation obligatoire

- » Mise en route autocontrôle avec nouvel appareil
- » début de l'insulinothérapie ou des incréтино-mimétiques : min. 2h ½
- » passage d'1 à 2 injections d'insuline : min. 1h
- » contrôle métabolique insuffisant (HbA1c > 7,5%) : min. 1h
- » apprentissage autocontrôle

[Page d'accueil](#)

[Page précédente](#)

indication de passage à l'insuline ou au Byetta:

si objectif glycémique fixé pour un patient n'est pas atteint (tenir compte de l'âge:HA1C de 7 à 8%, du contexte de vie)

le **Byetta** est remboursé dans les conditions suivantes :
diabétique type 2 avec HbA1c >7.5 % malgré metformine et sulfamidé hypoglycémiant pendant 3 mois.
Renouvellement possible après 12 mois si HbA1c <7 % ou diminution d'1% par rapport à la valeur de départ

la **Lantus** est remboursées dans les conditions suivantes:
diabétique type 2 avec HbA1c >7.5 % malgré antidiabétiques oraux et insuline retard en une injections journalière ou hypoglycémies grave(nécessitant l'intervention d'un tiers) sous ce traitement
Renouvellement possible après 12 mois si HbA1c <7 % sur un contrôle bio datant de moins de 3 mois

RLM Lux



recommandation de
bonne pratique diabète
Ssmg

[Page d'accueil](#)

[Page précédente](#)

consultation maisons du diabète en province du Luxembourg:



084/ 41.10.00

Barvaux 6940

Marche en famenne 6900

Fays les veneurs 6856

Léglise 6860

Athus 6791

Bastogne 6600



autres intervenants en province du Luxembourg

la liste en sera élaborée progressivement

podologues agréés

diététiciens agréés

infirmières éducatrices

RLM Lux

association belge
du diabète

Page d'accueil

page précédente